


AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2019, le Conseil municipal de Lac-des-Écorces a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020 tel que défini ci-dessous :

Calendrier 2020 des séances ordinaires du Conseil municipal à compter de 19h		
Jour	Date	Raison du report
Lundi	13 janvier	
Lundi	10 février	
Lundi	9 mars	
Mardi	14 avril	13 avril – Lundi de Pâques
Lundi	11 mai	
Lundi	8 juin	
Lundi	27 juillet	
Lundi	10 août	
Lundi	14 septembre	
Mardi	13 octobre	12 octobre – Action de grâce
Lundi	9 novembre	
Lundi	14 décembre	

Donné à Lac-des-Écorces, ce 16^e jour de décembre 2019.

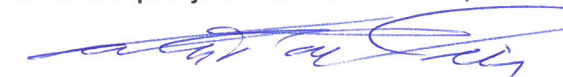


Linda Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Linda Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie que j'ai affiché ou fait afficher le présent avis public aux quatre endroits prévus par le Conseil municipal, le 16 décembre 2019.

En foi de quoi je donne ce certificat, sous mon serment d'office, ce 16 décembre 2019.



Linda Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière